

Commune de LIGINIAC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Conseil Municipal en date du 7 février 2025 à 20h00 selon convocation en date du 3 février 2025

Président : M BIVERT Frédéric.

Présents : M BIVERT - Mme VIGNAL - M VINCENT - Mme MINARD - Mrs SIRIEIX - MICHOUX - VERNIENGEAL - TRONCHE - Mme BRAULT - M. BUSSIERE.

Absents excusés : M BRAZ (a donné procuration à Monsieur BUSSIERE)
M BOUILHAC (a donné procuration à Madame MINARD)

Secrétaires de séance : Mme VIGNAL et M VINCENT

Délibération N°2025-010 : Approbation de la convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique

Monsieur le Maire présente à l'Assemblée la convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique au sein de l'académie de Limoges concernant la création de supports de communication abordant les différentes notions étudiées.

Il demande aux membres du conseil municipal de se prononcer sur la signature de cette convention.

Après en avoir délibéré, les membres de l'Assemblée :

- Acceptent les termes de la convention jointe en annexe ;
- Autorisent Monsieur le Maire à signer cette convention et tout document permettant de mener à bien cette affaire.

Envoyé en préfecture le 12/02/2025
Reçu en préfecture le 12/02/2025
Publié le 12/02/2025
ID : 019-211911300-20250207-DCM2025010-DE



Membres	12
Présents	10
Représentés	2
Votants	12
Pour	12
Contre	0
Abstention	0

Certifié conforme par Frédéric BIVERT, Maire de LIGINIAC, le 7 février 2025.
Au registre sont les signatures

